



EYZAHUT

en Drôme provençale

REPUBLIQUE FRANÇAISE
CANTON DIEU

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Arrondissement de NYONS
Commune d'EYZAHUT

ID : 026-212601314-20241217-2024_12_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 décembre 2024
Convocation du 11 décembre 2024

Membres afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 10

Membres présents à la séance

G. Bernard, C. Bochaton, M. Brezzo, J. Chabanas, C. Poncet, A. Ramousse, F. Simian

Absent : S. Giliotti,

Excusés : M. Aubert, MC Rey

Président de séance : F. Simian.

Secrétaire de séance : C. Poncet

Délibération 2024-12-01

Objet : Autorisation de dépenses d'Investissement sur le budget 2025

L'an deux mille vingt quatre le 17 décembre à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Fabienne SIMIAN, Maire.

Madame la maire rappelle que seules les dépenses engagées non mandatées peuvent être payées lors de l'exercice suivant.

Afin de permettre d'engager de nouvelles dépenses d'investissement, Madame la maire propose que le conseil municipal l'autorise à engager à partir du 1^{er} janvier 2025 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget communal de l'année 2024, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Il est précisé que cette mesure ne concerne pas les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette qui viennent à échéance avant le vote du budget et pour lesquels l'exécutif a le droit de mandater.

Chapitre	Libellé Chapitre	Article	Libellé Article	BP 2024	1/4 Crédits ouverts en attendant le vote du BP 2025
Cha = 21	Immobilisations corporelle	Art = 2111	Terrains nus	900,00 €	225,00 €
		Art = 2135	Installations générales agencements, aménagements des const	5 697,00 €	1 424,25 €
		Art = 2152	Installations de voirie	16 000,00 €	4 000,00 €
		Art = 2158	Autres installations matériel et outillage techniques	6 000,00 €	1 500,00 €
		Art = 2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 200,00 €	300,00 €
		Art = 2184	Mobilier	3 000,00 €	750,00 €
Cha = 23	Immobilisations en cours	Art = 2312	Agencements et aménagements de terrains	11 000,00 €	2 750,00 €
		Art = 2313	Constructions	601 086,59 €	150 271,65 €
		Art = 2315	Installations, matériel et outillage techniques	65 062,91 €	16 265,73 €

709 946,50 € 177 486,63 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents ou représentés :

- **ACCORTE** cette proposition,
- **AUTORISE** madame la Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cet objet.

Acte rendu exécutoire par la maire sus.

compte tenu de la réception en Préfecture le et publication ou notification du

Fait et délibéré les jours, mois et an que des-

La Maire,
Fabienne SIMIAN

